

## TOUS TES DÉCHETS, TU CONFIERAS

Oui, nous acceptons l'ensemble de vos déchets, parce que c'est toujours plus pratique de s'adresser à un centre unique.

(pour les déchets dangereux, voir condition à l'accueil)

## DES PLAGES HORAIRES ADAPTÉES, TU AURAS

Oui, nous vous accueillons du lundi au samedi, parce que c'est vous qui choisissez le moment.

## UNE PRISE EN CHARGE RAPIDE, TU PROFITERAS

Oui, nos agents sont disponibles et réactifs, parce que vous n'avez pas de temps à perdre.

## UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE, TU DEVIENDRAS

Oui, vous êtes assuré que 75 à 100% de vos déchets sont valorisés.

## LA LÉGISLATION, TU RESPECTERAS

Vous êtes responsable de l'élimination des déchets issus de votre activité professionnelle (loi du 15 juillet 1975) ainsi que de la bonne prise en charge de ces déchets par une entreprise agréée sous peine de sanctions conséquentes.

# TA DÉCHÈTERIE PRO, TU TROUVERAS

### ► DUNKERQUE

Z.I. de Petite-Synthe  
271, rue du Meunynck

Tél. 03 28 60 35 18  
Fax 03 28 60 35 20



### ► SANTES

Port fluvial de Santes  
Avenue n°2

Tél. 03 20 37 60 91  
Fax 03 20 85 47 71



## UN CONSEIL, UN RENSEIGNEMENT ?

contactez-nous au

**03 28 43 92 20**



► [baudelet-environnement.fr](http://baudelet-environnement.fr)

# LA DÉCHÈTERIE PRO, TU ADOPTERAS !

► **APPORT  
VOLONTAIRE**

► **LOCATION  
DE BENNES**

► **ACHAT  
FERRAILLES  
& MÉTAUX**

agence amalgame - Tel 03 28 41 75 41

Baudalet  
environnement



# LES SOLUTIONS PRO, TU PRIVILÉGIERAS

## Solution 1

### ► APPORT VOLONTAIRE



- Prise en charge immédiate
- Règlement sur place par chèque

**À SAVOIR :** POUR MAÎTRISER VOS COÛTS,  
TRIEZ AU PRÉALABLE VOS DÉCHETS

## Solution 2

### ► LOCATION DE BENNES



- Prise en charge immédiate
- Différents contenants possibles adaptés aux volumes des déchets
- Toute durée de location possible
- Dépose et reprise des bennes assurées par nos soins

## Solution 3

### ► ACHAT DE FERRAILLES ET MÉTAUX



- Apport volontaire
- Achat comptant aux cours en vigueur, sans limitation de volume
- Paiement immédiat sur place

# TES DÉCHETS, TU APPORTERAS

## ► DÉCHETS INERTES

Gravats, briques, tuiles, béton, cailloux, terres,...

## ► DÉCHETS VERTS

Pelouse, haies, branchages (< 10 cm),...

## ► BOIS A, BOIS B

Palettes, bâti de portes,...

## ► D.I.B.

Déchets en mélange,...

## ► CARTONS ET PLASTIQUES PROPRES

## ► FERRAILLES, MÉTAUX

## ► D.I.D.

Huile de vidange, peintures, néons, aérosols, solvants, piles, produits corrosifs et phytosanitaires, emballage vide souillé,...

**Pour les autres déchets chimiques, vous pouvez nous consulter au 03 28 43 92 20.**

**Tout apport de déchet est enregistré, puis dirigé dans un centre de traitement agréé, autorisé par arrêté préfectoral.**

## LES DÉCHETS SUIVANTS NE SONT PAS AUTORISÉS :

Amiante, médicaments, DASRI, produits explosifs et radioactifs, tissus animaux, ordures ménagères.

# HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au vendredi de 8h à 17h30  
sans interruption, le samedi de 9h à 12h.**

**Du 15 juin au 15 septembre : fermeture du site de 12h30 à 13h30.**